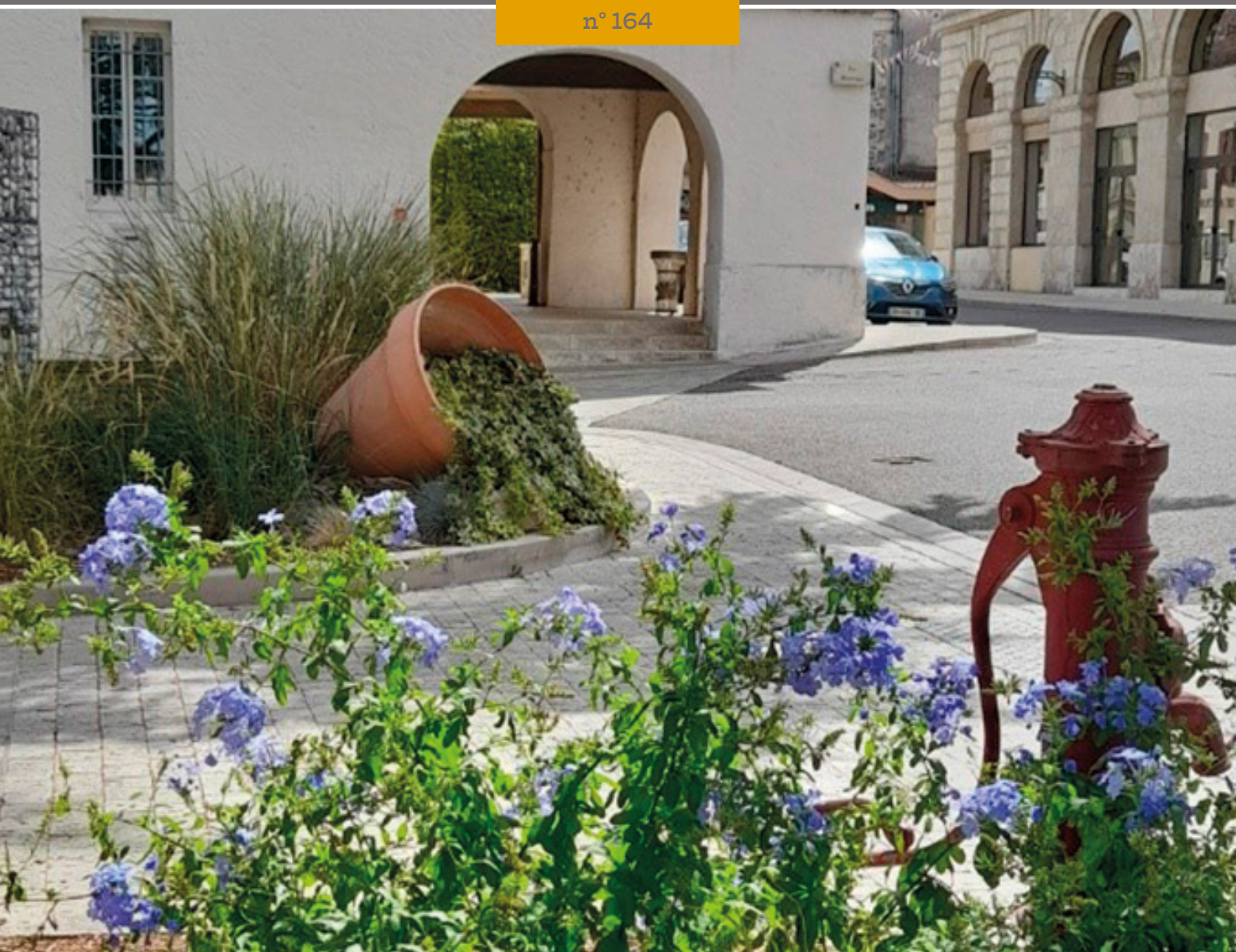


Bulletin municipal

Miramont-de-Guyenne

Mars 2023
n° 164



www.ville-miramontdeguyenne.fr

ÉDITO

Maintenir le cap que nous nous sommes fixé, malgré les contraintes budgétaires est un sacré défi, ne le cachons pas ! Mais notre équipe municipale est forte, déterminée et résiliente ! Nos agents municipaux, sont motivés, engagés et imaginatifs !

Cet effort de sobriété s'impose également à vos familles, dans la gestion du quotidien. Il suppose de faire des choix, parfois délicats, recentrés sur le nécessaire. Il nous rappelle que nous vivons sur une planète dont les ressources ne sont pas infinies.

Il nous offre aussi la chance de revenir à l'essentiel et de réduire notre empreinte environnementale.

Au quotidien, dans tous les bâtiments municipaux, chacun est invité à partager cet effort de sobriété : écoles, associations, services communaux... Tous, soyez-en remerciés et continuons nos efforts.

L'effort d'hier et d'aujourd'hui prépare l'avenir d'une commune que nous laisserons, un jour, aux mains de nos enfants.

Mais ne nous trompons pas, pour 2023, l'équation financière ne sera pas simple. Elle se traduira par de nécessaires réorientations budgétaires, et exigera de la souplesse.

D'autant que comme nous nous y sommes engagés, nous ferons le choix de continuer la baisse de la part communale des impôts locaux.

Cette continuité est doublement nécessaire. D'abord pour limiter, le plus possible, les effets de l'inflation sur votre pouvoir d'achat. Ensuite car la hausse des bases décidée par l'Etat en 2023 pèsera mécaniquement sur le calcul de vos participations fiscales.

Mais parallèlement, nous devons maintenir l'investissement communal ! C'est un impératif à la fois pour préparer l'avenir et pour soutenir l'économie locale !

Cette année 2023 sera donc résolument celle d'un retour à l'essentiel et des choix politiques toujours plus affirmés autour d'une grande priorité : le cadre de vie.

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, débutera dans quelques semaines, le projet de réhabilitation de l'ancienne Fondation Soussial ainsi que la modernisation de la résidence des Charmilles.

Deux opérations majeures qui joueront à coup sûr un effet levier sur l'habitat de tout un quartier et son embellissement.

Nous continuons, vous le voyez, à dessiner un village toujours plus accueillant. Ne perdons pas de vue que ces aménagements comme l'aménagement de la bibliothèque-médiathèque à l'intérieur du Centre multiculturel poursuivent un objectif : celui de dynamiser notre centre-bourg et de faire aussi vivre nos commerçants !

Il nous appartient à tous, à l'unisson, de faire de Miramont-de-Guyenne une commune ouverte aux autres, active et attractive, attachée à son histoire et à son identité.

Apprécions chaque jour de vivre dans un pays libre, en paix, certes parfois traversé par quelques vents contraires, porteurs de pessimisme mais n'oublions jamais que si la morosité est contagieuse, la joie l'est plus encore !



Jean Noël Vacqué,
Maire de Miramont de Guyenne

SOMMAIRE

Edito	p 2
Stationnement	p 3
PÔLE ADMINISTRATIF	
Etat civil, Recensement	p 4
Culture	p 5
Nouveaux commerçants	p 6
Développement économique	p 7
PÔLE TECHNIQUE	
Travaux divers	p 8-9
Lac du Saut du Loup	p 10
Ville propre et sécurité	p 11
PÔLE ACTIONS SOLIDAIRES	
Ecole Denis Baratz	p 12
Actions sociales	p 13
Restauration scolaire	p 14
Maison Petite Enfance	p 15
CCPL	p 16-17
HISTOIRE	p 18-19
MÉMENTO	p 20

Edition : Mars 2023
Directeur de publication :
Jean-Noël Vacqué

Rédaction :
Membres du conseil municipal
Mise en page : pom'C
Prochaine parution :
Juin 2023

Pour être informé de notre actualité, inscrivez-vous
à notre newsletter sur www.ville-miramontdeguyenne.fr

STATIONNEMENT

Du nouveau pour le stationnement de la bastide

Pour donner suite à de nombreuses demandes, notamment celles des commerçants du centre de la bastide, la Mairie fait évoluer le stationnement.

Une première zone « arrêt minute » (limitée à 15 minutes) sera créée en haut de la rue Martignac, Place de l'Hôtel de Ville (côté sud) et en haut de la rue de la Viguerie, **21 places** permettant de pouvoir accéder à l'hyper centre avec son véhicule, faire ses achats avant de laisser sa place.

La zone bleue (limitée à 1h30) sera reconduite, essentiellement rue

Philippeaux, rue Martignac, rue du Temple et Place de l'Hôtel de Ville. Ces **74 emplacements** seront ainsi réservés aux usagers des commerces et services de notre centre-ville nécessitant d'avantage de temps, tout en permettant une rotation des véhicules. Des disques de stationnement seront à votre disposition dans vos services et commerces locaux. Enfin, le reste de la bastide ainsi que les quatre grands boulevards qui la composent permettront un

stationnement non limité dans le temps : **376 places**.

Ce nouveau plan de stationnement sera signalé par des marqueurs de couleur sur le sol (travaux prévus courant avril) ainsi que par des panneaux.

Ainsi, à partir du 1er mai, ce nouveau plan de stationnement sera effectif. Des contrôles fréquents seront effectués par les services de police de la municipalité et de gendarmerie. Le non-respect de ces règles entraînerait une amende de 35 €.



ÉTAT CIVIL

ARRÊTÉ AU
28 FÉVRIER 2023

Naissances

Lena	DUCROCQ DESBOS	06/09/2022	Marmande
Ambre	CARABIN	27/09/2022	Talence
Lyana	LERICI	27/09/2022	Marmande
Léandra	GONZALEZ	05/10/2022	Marmande
Mya	PAYET LAMBIN	24/10/2022	Marmande
Adrian	FRELING SERNAQUE	05/11/2022	Marmande
Layana	MORON STÈVE	10/11/2022	Bergerac
Mila	GALLO	24/11/2022	Marmande
Jonas	GUILLOT	12/12/2022	Marmande
Jade	LELIEVRE	12/01/2023	Marmande

Pacs

Jonathan RIESTER et Mathilde DESTOUCHES 03/11/2022

Mariages

Paul PRICE et Houzaïa ABOUDOU 10/09/2022
Christophe PARADE et Ludivine ORNELIS 24/09/2022
Achraf EL BOUHSAÏNI et Thiffaine BERTIN 15/10/2022
Patrice PODKOVA et Catherine RAABE 15/10/2022
Julien PINOT et Lucie AULANET 22/10/2022

Décès

André	MASSÉ		08/09/2022	98 ans
Marija	PAVICEVIC	veuve RADEVIC	10/09/2022	87 ans
Josette	PÉLISSIE	veuve ANZANI	10/09/2022	93 ans
Sylphide	CASTAN		30/09/2022	68 ans
Jeannine	LE DEVEDEC		01/10/2022	77 ans
Eveline	BELLEAUD	veuve ZANDONA	07/10/2022	91 ans
Robert	EVESQUE		05/10/2022	81 ans
Gisèle	BUGIER		05/10/2022	94 ans
Bernard	FERNANDEZ-MARCOTTE		04/10/2022	75 ans
Marcel	DELOR		22/10/2022	85 ans
Spérando	PERLO		23/10/2022	93 ans
Bruno	TOMIET		04/11/2022	81 ans
Maurice	CRASSAT		04/11/2022	87 ans
Joséphine	GIMENO	épouse GARACH	30/11/2022	85 ans
René	BRINGART		01/12/2022	64 ans
Pierrette	HÉRY		01/12/2022	88 ans
Romana	MARTIGNAGO	veuve CARLASSARE	03/12/2022	97 ans
Gilbert	PRADEAUX		06/12/2022	84 ans
Lucien	BOUVIER		10/12/2022	76 ans
Simone	ROBERT	veuve BARRIERE	19/12/2022	90 ans
Christiane	CECCHIN		22/12/2022	74 ans
José	ZIEGLER		26/12/2022	53 ans
Marguerite	MESTRE	veuve JARRY	28/12/2022	97 ans
Stéphanie	VOCANT	épouse PAGA	02/01/2023	46 ans
Reine	VINCENT	Veuve DELMARES	10/01/2023	95 ans
Marc	TESSON		12/01/2023	93 ans
Renée	GREGORI	Veuve RESCOUSSERY	24/01/2023	78 ans
Lynda	TONON	Veuve LE BRETON	27/01/2023	101ans
Jeanne	TAILLIEU	Veuve SANTSCHY	29/01/2023	90 ans
Sylvie	GRUNVALD		24/01/2023	71 ans
Lawrence	TRAVERSE		08/02/2023	29 ans
Xavier	ARMANDOLA		15/02/2023	55 ans

RECENSEMENT CITOYEN

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Vous devez faire votre recensement à la mairie de la commune de votre domicile, sur RDV au service de l'Administration Générale au 05.53.93.20.52

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même ou par l'un de vos parents.

Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile de moins de trois mois.

Votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

Attention : Aucun duplicata, double, copie d'un document ou d'un acte de votre attestation de recensement ne vous sera fourni.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MIRAMONTAIS

Vous résidez à MIRAMONT DE GUYENNE depuis 2022. Pour vous permettre de mieux connaître notre bastide, ses services, sa vie culturelle, ses équipements, ses projets... la mairie vous invite à rencontrer l'équipe municipale. **A cette occasion une réunion sera organisée dans le courant du mois de juin 2023. Si vous souhaitez y participer inscrivez-vous :**

- sur le site internet de la commune (www.ville-miramontdeguyenne.fr)

- à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture : lundi, mercredi, de 8H30 à 12H ; mardi, vendredi, de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H ; jeudi, de 8H30 à 12H et de 13H30 à 18H

- en téléphonant au 05 53 93 20 52.

Quelques jours avant la date de notre rencontre vous recevrez une invitation vous indiquant notamment, son lieu, sa date, son heure.

FLASH
infos

RAMASSAGE ENCOMBRANTS

30 mars Inscription obligatoire jusqu'au 28 mars
au 05 53 93 20 52

12 octobre Inscription obligatoire jusqu'au
10 octobre au 05 53 93 20 52

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2023

Fierté et nostalgie : une exposition sur l'entreprise Imbert

L'exposition du plan cadastral napoléonien et des rues et boulevards des années 1870, agrémentés de photographies anciennes, a connu un certain succès témoignant de l'intérêt des miramontais pour leur patrimoine. Réalisée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la commission municipale chargée de la culture a envisagé de reconduire une démarche identique pour les

manifestations de septembre 2023.

Quoi de plus emblématique de notre patrimoine que l'industrie de la chaussure et que l'entreprise Imbert ?

C'est donc une exposition retraçant la vie de cette entreprise qui pourrait voir le jour.

Mais qui, mieux que les ouvrières et les ouvriers qui ont travaillé dans ses murs de longues années, pourrait apporter un concours précieux, efficace et pertinent.

C'est pourquoi nous faisons appel aux volontaires qui voudront bien apporter leurs témoignages, leurs souvenirs et leurs conseils pour mener à bien ce projet ; Ils pourront prendre contact avec le service développement territorial et dès fin mars nous pourrions organiser les premiers échanges : **05 53 93 45 49 / culture@miramontdeguyenne.fr**
Et merci pour cette aide précieuse.

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

La 29^{ème} édition du Festival des Arts de la Rue 2023 se prépare !



Réservez dès maintenant votre week-end, du 3 au 6 août 2023, les rues de Miramont s'animent !

Selon vos envies et vos disponibilités, l'équipe des bénévoles du festival vous accueille chaleureusement.

Plusieurs missions vous sont proposées : accompagnement des artistes, accueil du festival, restauration, hébergement, décoration, communication, logistique...

Il y a forcément une place pour vous !

Vous souhaitez faire partie de l'équipe de bénévoles ?

Envoyez un message à communication@miramontdeguyenne.fr ou appelez le **05 53 93 45 49**. Merci.

THÉÂTRE, CINÉMA, EXPOSITION, SPECTACLE, CONCERT... !

L'Agenda Culturel un nouvel outil d'information

Le cœur de Miramont de Guyenne bat pour la culture et de bien jolies occasions de sorties diverses et variées nous sont proposées tout au long de l'année, qu'elles soient à l'initiative des associations locales ou de la commune.

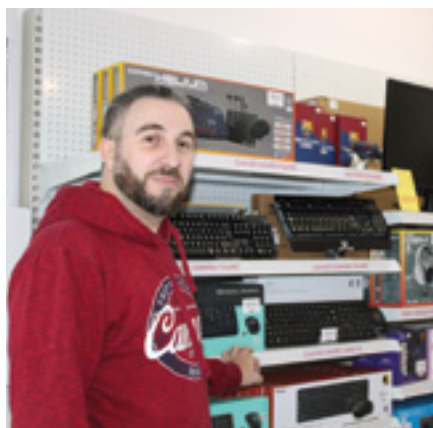
Après différentes rencontres avec les acteurs qui font la culture dans notre bastide, la commission culture a établi pour les six premiers mois de l'année 2023, une planification des différents projets. Une programmation culturelle donc pour plus de lisibilité et d'harmonie des différentes actions. Elle permettra également une communication plus en amont et une information plus large.

Cette programmation vous est donc présentée dans ce fascicule papier. C'est une première, cela reste bien sur un outil perfectible et nous comptons d'ailleurs sur vous pour le faire évoluer. Nous souhaitons que cet Agenda Culturel soit le reflet positif de toutes les belles énergies qui vibrent à l'unisson pour la culture à Miramont de Guyenne. Tout un programme, avec et pour vous !

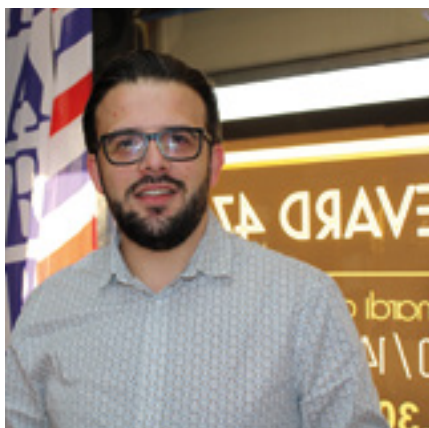
**Agenda à retrouver sur notre site internet
ou au format papier dans vos services et commerces locaux !**



NOUVEAUX COMMERÇANTS



NODAV
Commerce informatique
Wilfried VADON
15 rue Martignac
du lundi au samedi de 9 h à 19 h
Tél. 06 23 39 50 14
nodav-informatique.fr



BOULEVARD 47
Salon de coiffure by Rémy
47 boulevard Aristide Briand
ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 19h
Tél. 05 24 30 16 77



11 & TREIZE BROCANTE
Achat/vente
magasin d'antiquités
11 et 13 boulevard
de Lattre de Tassigny
Tél. 06 77 90 30 16
07 70 26 32 96

Interview



ELSA GUILLARD
ASSISTANTE COMPTABLE,
ACHATS ET MARCHÉS
PUBLICS

Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?

R : Je m'appelle Elsa. J'ai 36 ans. Je suis maman d'une grande fille de 9 ans et d'un petit garçon de 3 ans. Mon grand-père était natif d'Eymet et je suis venu m'installer dans notre maison familiale en 2014, après la naissance de ma fille.

Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

R : J'ai été Auxiliaire de puériculture pendant quelques années puis, en 2018, j'ai effectué une reconversion professionnelle avec un BTS Assistante de Direction en 1 an. J'ai terminé les cours en juin 2019 et j'ai eu l'opportunité, en suivant, d'occuper le poste de chargée de Développement économique à la Communauté de Communes d'Eymet pour un remplacement. A la suite de ce remplacement est arrivé le confinement et ce n'est qu'après que j'ai pu reprendre le travail et que j'ai intégré le réseau des petites Communes rurales que je n'ai plus quitté jusqu'en octobre 2022 où j'ai intégré l'équipe de la Mairie de Miramont, au sein du service Comptabilité, Ressources Humaines et Marché Publics.

Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du Service Public ? Quelles sont vos missions et dans quel service travaillez-vous ?

R : Mes deux parents travaillaient

dans la Fonction Publique Territoriale. Ma mère a occupé divers postes dans l'administration et dans le social et mon père était photographe dans le journal municipale de notre ville. Après mon BTS, j'avais envie de rejoindre cette idée d'utilité publique et surtout de donner du sens à ce que je faisais.

Q : De quoi êtes-vous la plus fière et quelles sont les activités que vous aimez ?

R : Je suis très fière de cette reconversion réussie qui me permet, aujourd'hui, de m'épanouir dans mon travail et d'apporter ma participation à la collectivité. J'aime beaucoup le sport et je suis d'ailleurs entrain de m'inscrire à une association miramontaise.

Q : Selon-vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont ?

R : Je suis encore en phase de découverte mais je suis assez impressionnée par le tissu associatif et culturel de cette ville.

DES ÉQUIPEMENTS À VOTRE DISPOSITION

La commune de Miramont de Guyenne a la richesse d'avoir différentes salles publiques à disposition des associations mais aussi des administrés de sa commune et des communes voisines pour divers événements.

SALLE GAMBETTA

Capacité de 440 personnes assises
Grande cuisine avec chambre froide
Plancher pour danser



SALLE VICTOR-HUGO

Capacité de 90 personnes assises
Cuisine avec chambre froide



SALLE JULES-FERRY

Capacité de 25 personnes assises
Salle de réunion



Infos et renseignements :
05 53 93 45 55 – 06 19 51 19 21
devt@miramontdeguyenne.fr

MON CENTRE-BOURG A UN INCROYABLE COMMERCE (MCBAIC)

Un concept innovant pour (ré)inventer les centre-bourgs

Mon Centre Bourg a un Incroyable Commerce est un programme d'accélération et de soutien qui place au cœur du développement économique local le commerce et l'artisanat de centre bourg, principalement les activités indépendantes. Grâce à ces différentes étapes, dont un marathon créatif de 36h, ce programme favorise la rencontre entre, d'une part ceux qui ont envie d'entreprendre, amenés à questionner leur activités, et d'autre part les acteurs publics et privés du territoire (propriétaires de locaux vacants, élus, experts, concitoyens, etc.) MCBAIC s'inspire du programme Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce lancé en 2018 par le cabinet Auxilia Conseils. Après 20 marathons créatifs en 2022 pour les Petites Villes de Demain, le dispositif continue en 2023. Il est soutenu par la Banque des Territoires et Leboncoin.

Pourquoi cet événement à Miramont-de-Guyenne :

- Pour créer de la dynamique dans le centre-bourg

Créer le buzz autour de vos commerces de centre-bourg est le leitmotiv de l'action. Comment ? En assurant une couverture médiatique régionale et une animation qui interpellera les consommateurs.

- Pour fédérer les acteurs du commerce local

Le programme MCBAIC ne s'arrête pas à un simple week-end d'animation. Il souhaite fédérer les forces vives du territoire autour d'une thématique stratégique, celle de la pérennité du commerce de centre-bourg.

- Pour pallier la vacance commerciale en attirant de nouveaux commerces

En donnant l'opportunité à des créateurs ou des commerçants installés de développer ou améliorer leur activité, le concours participera à la réduction de la vacance commerciale en centre-bourg. Par son caractère inédit, MCBAIC attire des prospects de la région. Miramont-de-Guyenne devient le lieu où il faut entreprendre.

- Pour soutenir les relance des activités en centre-bourg

Les commerçants ayant souffert de la crise liée au Covid-19 auront l'occasion de réinterroger leurs pratiques et d'adapter leurs offres aux évolutions de comportement des consommateurs. Ainsi les miramontais seront acteurs du commerce local !

La ville de Miramont-de-Guyenne fait partie des villes lauréates de la saison 2023 du programme MCBAIC.

RDV les 21 et 22 avril prochain !



INSCRIPTIONS GRATUITES SUR
MCBAIC-MIRAMONT.EVENTBRITE.FR



Plus d'infos : moncentrebουργ.fr

THÉÂTRE DE VERDURE JULES-FERRY

Culture et musique en plein air

Le square Jules-Ferry a déjà pris belle allure avec son parterre de gazon et son platane majestueux. Alors pourquoi ne pas agrandir cet espace où terrains et bâtiments s'entremêlent et le transformer en un endroit festif ?

C'est le but des travaux qui sont engagés.

Le préau qui enferme le square a été ouvert comme une grande fenêtre sur le pré, pour devenir une grande scène où pourront se produire musiciens et saltimbanques. Le public, face à eux, dans un théâtre de verdure, pourra goûter aux spectacles en toute tranquillité.

Reste à modeler le terrain et l'ombrager davantage. Bref « planter » le décor !



CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ

Le plaisir de « gratter la terre » ensemble

C'est ce qui a rassemblé plusieurs personnes pour porter le projet de créer un jardin partagé. Le soutien de la municipalité a pu donner corps à cette initiative.

Une parcelle de terrain située derrière l'ancienne école maternelle a donc été

aménagée par les services techniques. Il a fallu la débroussailler d'une végétation abondante, aménager la terre, redonner sa jeunesse à un joli petit abri de jardin, placer les récupérateurs d'eau, et préparer le puits, garantie indispensable de réussite.

Une convention sera passée avec ces personnes, rassemblées dans un collectif pour la mise à disposition de ce terrain.

Après cela il ne restera qu'à faire pousser les légumes !





**Philippe
CUJUS**
AGENT
TECHNIQUE

Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?

R : Bonjour, je m'appelle Philippe CUJUS. J'ai 50 ans. J'ai travaillé 17 ans dans le privé et je suis dans le service public depuis 15 ans. J'ai une fille de 15 ans. Je me suis marié avec ma compagne en juillet 2022.

Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

R : J'ai été intégré aux services techniques comme électricien puis à ce jour comme conducteur d'engin.

Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du Service Public ?

R : J'ai été sapeur-pompier de Miramont pendant 28 ans. Je pense que je peux encore être au service de la population.

Q : De quoi êtes-vous le plus fier et quelles sont les activités que vous aimez ?

R : Pour les missions de service en tant qu'électricien et conducteur d'engin, je peux dépanner au plus vite et améliorer la vie des Miramontais.

Q : Selon-vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont ?

R : Les atouts et les charmes de Miramont sont le lac du Saut-du-Loup et ses sous-bois, et la bastide.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Remplacement des éclairages énergivores par de l'éclairage à LED

Le coût de l'éclairage public n'est pas négligeable dans un budget communal. Comme pour chacun, il s'agit d'un poste de dépense où les améliorations sont souvent possibles. Pour sa part la municipalité a décidé d'investir dans de l'éclairage à LED. « Territoire d'Energie », notre syndicat départemental d'électricité, maître d'œuvre du projet, prendra à sa charge une part importante de la dépense.

Les travaux ont commencé depuis le mois de février.

Ces investissements permettront de changer les ampoules par des ampoules de plus faible consommation et permettront également une gestion plus souple du système d'éclairage, comme mieux gérer et mieux cibler les interruptions d'éclairage ou encore gérer les interruptions en fonction des passages de personnes ou de véhicules. Tout ceci apportera un meilleur confort et des économies pour le budget municipal.

CHEMINS PIETONNIERS

Les chemins de la sérénité !

On se souvient encore de l'aventure que constituait la marche le long de la N.933... Le passage piéton a redonné confiance aux marcheurs !

Nous poursuivons le même aménagement : busage de fossés, cheminement empierré, poteaux délimiteurs... réalisés par nos services techniques ou par l'entreprise Morand de Saint Pardoux Isaac.

C'est ce qui a été réalisé rue Mermoz, depuis la maison de retraite jusqu'au virage du cimetière, route de Marmande, le sentier existant a été prolongé jusqu'aux commerces de la zone industrielle. L'aménagement de la rue Gaston-Imbert a débuté. Il sera prolongé afin de permettre aux résidents de l'ESAT de marcher, sans risques, sur le bord de la route.

Ce sont des aménagements simples mais qui redonnent du plaisir à la marche.



Avant



Après

LAC DU SAUT DU LOUP

Création d'une digue au lac

Afin de résoudre un problème de stationnement lors des festivités au Lac du Saut du Loup, il avait été décidé de buser le chenal du déversoir pour disposer d'un plus grand parking.

Mais la Direction Départementale des Territoires (DDT) a mis la commune en demeure de défaire l'ouvrage et même d'élargir le déversoir d'origine afin de pouvoir faire face à une crue « centennale ».

Pour remédier à ce problème sans défaire l'existant, la municipalité a proposé à la DDT de recréer le chenal originel afin de contenir l'eau en cas d'inondation sur l'aire de la prairie

et en la canalisant jusqu'au ruisseau dans lequel s'écoule l'eau du déversoir.

Les services de la DDT ayant approuvé cette proposition, il a été décidé de constituer une mate entre la route et le pré pour contenir et diriger les eaux.

A l'automne dernier, les services techniques ont approvisionné les matériaux (rochers et terre) et le service voirie de notre Communauté de Communes a réalisé l'ouvrage.

Une fois les travaux terminés, les services techniques municipaux ont ensemencé la nouvelle mate pour la stabiliser et éviter ainsi l'érosion de celle ci.



Réfection d'un court de tennis

Les courts de tennis au Lac du Saut du Loup ont été construits dans les années 80.

Après plusieurs reprises sommaires, la réfection des trois courts s'avère nécessaire.

Le court n°1 étant le plus abîmé, fissures et délitage de la surface, il a été décidé de la refaire en priorité.

Trois entreprises ont été consultées et c'est la société SPTM basée dans le 82 qui a été retenue.

Les travaux ont débuté en novembre 2022.

Dans un premier temps, il a fallu redonner de la porosité à la surface du court. Puis des graviers ont été apportés pour désolidariser la nouvelle dalle béton qui a ensuite été réalisée.

Pour finir, le sol du terrain de tennis sera peint en rouge et vert et les lignes seront tracées. Bien entendu, si la météo le permet, ces travaux de peinture seront effectués dans le premier trimestre 2023.

Avec cette réfection le club de tennis disposera d'un court opérationnel.

POUR UNE VILLE PROPRE

Tenir propre une salle, une maison, une rue, une ville est un éternel recommencement... Le résultat d'un travail souvent fastidieux.

Alors comment donner du sens et de la valeur à cette activité discrète et indispensable ?

D'abord considérer qu'il s'agit là d'un service qui permet à tous de vivre dans une ville agréable parce que propre. Si les herbes folles s'installent au gré du vent et poussent au choix des saisons, il n'en est pas de même des déchets : la poubelle discrètement déposée ou celle qui déborde, la canette écrasée ou exposée sur un muret, le papier qui s'envole comme un papillon... Ce service ne doit pas être considéré comme une corvée destinée à compenser les négligences de chacun.

Pour que ce soit un véritable service, celui-ci a été organisé. Une organisation réfléchie est d'autant plus nécessaire

que la maîtrise environnementale et la contribution aux politiques de développement durable est au cœur de la politique municipale. La mise en place d'interventions méthodiques s'impose pour assurer une régularité des interventions.

Les moyens mis en œuvre sont également signe de l'importance attachée à ce travail. Le balai et la binette, le désherbant... ne sont plus de saison. Une désherbeuse d'importance a été acquise...

Il était nécessaire aussi de pouvoir circuler aisément dans les ruelles de la ville et d'une

dimension appropriée à ces travaux multiples de la propreté quotidienne.

Après quelques semaines de tests la commune a fait l'acquisition d'un véhicule électrique toute nouvelle génération, fabriqué en Lot et Garonne plus précisément à Bourran (village situé entre Le Temple/Lot et Aiguillon) par l'entreprise GOUPIL pionnière du véhicule électrique utilitaire en France. Polyvalent, il est utile en toute situation, que ce soit pour la tonte ou pour l'entretien des massifs.

De plus, pour le nettoyage de la voirie ce véhicule d'un gabarit ultra compact permet de passer dans les ruelles de la bastide et de s'approcher au plus près des besoins.



Nouveau véhicule électrique



Désherbeuse

SÉCURISATION

Avenue du 8 Mai 45

Devant l'école primaire Denise Baratz, des parkings ont été réalisés pour permettre aux parents de déposer leurs enfants en toute sécurité.

Afin de renforcer cette sécurité et de limiter la vitesse, il a été décidé de planter des arbres pour rétrécir la voie de circulation en incitant les automobilistes à rouler moins vite. Ces arbres permettront aussi à terme, de faire de l'ombrage sur le parking qui sera tracé de façon vigiroute.

Un rond-point sera expérimenté au croisement de la rue Guynemer et de la rue de l'Eglise de Mérignac.

Tous ces aménagements seront faits par souci de sécurité autant pour les enfants que pour les parents et les automobilistes.



ÉCOLE DENISE BARATZ

À la rencontre des élèves en sortie...

A L'HÔTEL DE VILLE

Le jeudi 17 novembre 2022, les élèves, ont pu rencontrer monsieur Personne, 2^{ème} adjoint.

Ils ont pu découvrir entre autres le bureau de l'Etat Civil : l'agent en charge a cherché dans les registres le nom de Camille, Clémence, celui de Sami. Avec leurs dates de naissance ; les élèves ont ainsi pu constater que les données des habitants sont archivées dans le Service de l'Etat Civil. Les élèves ont ensuite vu la salle du Conseil Municipal et le bureau de M. Le Maire.



A LA MÉDIATHÈQUE

Les sorties à la bibliothèque ont débuté à la rentrée de janvier 2023 pour les 180 élèves de l'école Denise Baratz. Au programme : visite, emprunt de livres, lecture libre ou par un personnel bénévole dans un magnifique espace propice à l'activité !

La Médiathèque a pour mission de servir le plus efficacement possible l'éducation, le développement économique, l'emploi et la culture. Elle y contribue par ses ressources documentaires, ses installations et ses services. Il est possible d'avoir accès aux outils informatiques, à divers magazines, livres audios et bien évidemment à l'ensemble du fonds documentaire qui est consultable sur : miramont-pom.c3rb.org



AU MARCHÉ

L'ensemble des élèves de cycle 2 (du CP au CE2) participe au projet d'innovation pédagogique (CARDIE) dont le principal thème est le dépassement de soi. En effet, sous la forme de petits ateliers, ils seront amenés à développer des compétences nécessaires aux apprentissages : la concentration, l'attention, la coopération, le dépassement de soi, afin de favoriser les échanges entre pairs et avec les parents. L'aboutissement sera un voyage pour travailler également l'autonomie sur l'île de Ré, 4 jours/3 nuits (déplacements à vélo et activités sur la biodiversité). Un budget conséquent avec des subventions (mairie et APE) et la participation des familles. Les élèves participent également en tenant un stand de vente de gâteaux et autres pâtisseries sur le marché fermier du lundi matin à Miramont. Alors, si vous les croisez, n'hésitez pas à vous arrêter, les gâteaux sont délicieux et c'est pour la bonne cause !



INSCRIPTIONS

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ? Vous souhaitez retirer ou déposer un dossier ? Merci de contacter : Le Guichet Unique du Relais Petite Enfance **au 05 53 64 26 83**

Permanences :

- Le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30
- Le jeudi de 9h à 12h

Dossiers téléchargeables sur le site de Mairie : www.ville-miramontdeguyenne.fr

Pour la rentrée de septembre 2023, la prochaine commission d'attribution des places aura lieu le mardi 16 mai 2023 (Clôture des dépôts de dossier le 5 mai 2023).

ÉCOLE DENISE BARATZ

Inscription scolaire 2023-2024 : du mardi 2 mai au vendredi 5 mai de 9h à 10h30 et de 14h à 16h et le jeudi 4 mai de 16h30 à 18h30.

Éléments à fournir :

- Copie du livret de famille enfant(s) et parents
- Justificatif de domicile (facture d'eau ou d'électricité)
- Certificat de radiation (si précédemment scolarisé dans un autre établissement)
- Jugement relatif au droit de garde et à l'autorité parentale le cas échéant
- Attestation responsabilité civile couvrant l'enfant
- Copie du carnet de vaccination

RESTAURATION SCOLAIRE

- Copie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020
- RIB si choix de paiement au prélèvement automatique
- Fiche d'inscription (donnée lors du RDV)

Pour toutes demandes d'inscription, veuillez prendre rendez-vous avec le service municipal des affaires scolaires au : 07 84 11 86 44
scolaire@miramontdeguyenne.fr

DÉVELOPPER SON POUVOIR D'AGIR

Une expérience de démarche de Développement Social Local

La commune de Miramont de Guyenne a candidaté auprès du Conseil Départemental et a été retenue pour expérimenter la démarche d'un Développement Social Local (DSL). La commune est donc accompagnée par les services du département pour la mettre en œuvre.

LE DSL QU'ES AQUO ?

Basé sur la reconnaissance et le développement du pouvoir d'agir de chacun, le DSL est un processus de transformation qui vise l'amélioration des conditions de vie individuelles et collectives. C'est un dispositif qui renforce la cohésion sociale sur un territoire défini.

LE DSL MODE D'EMPLOI

Il s'appuie sur une démarche de co-construction mobilisant tous les acteurs (élus, professionnels, habitants, associations) et les ressources du territoire (environnementales, culturelles, économiques, humaines...) autour d'un projet de territoire commun et partagé.

La crise sanitaire avait fait émerger le besoin des acteurs du solidaire de se retrouver pour des temps d'échanges. Sous la coordination du Centre Communal d'Action Sociale, un groupe de travail s'était constitué autour de cafés partenaires.

Ces deux initiatives ont donc fusionné et depuis septembre 2021, l'ensemble des

participants ont pu débiter un cycle de formation proposé et animé par le Conseil Départemental du Lot et Garonne.

Le mercredi 25 janvier 2023, une réunion « Point d'étape » a eu lieu en présence des différents partenaires à la Maison de la Vie Citoyenne Intercommunale.

A l'issue de cette réunion, un moment convivial a été proposé aux participants.

Le DSL se poursuivra durant tout le premier semestre 2023, tout citoyen souhaitant intégrer le dispositif peut contacter le Pôle Actions Solidaires et Familiales au 05 53 93 06 80.

CYCLE DE SENSIBILISATION

Habiter son territoire dans l'avancée en âge, quels possibles pour demain ?

Le vieillissement, une question d'avenir... En 2021, les statistiques indiquent qu'un Lot-et-Garonnais sur dix a plus de 80 ans. Sur ces seniors de plus de 80 ans : 39% vivent seuls, 80 % sont propriétaires de leur logement, 70% habitent dans un logement de plus de 80 m² et 17% habitent dans un établissement spécialisé. Vivre ensemble, mixité sociale, solidarité intergénérationnelle...

Il en est de même pour les logements qui doivent être pensés, conçus pour que chacune et chacun puisse continuer à vivre chez soi, dans son environnement, y compris quand le vieillissement atténue les capacités physiques, d'orientation, de mémorisation.

Il devient alors nécessaire de procéder à des adaptations et d'anticiper des solutions possibles.

Entre logement familial et EHPAD, il existe aujourd'hui un panel d'alternatives et de propositions à découvrir ou à faire émerger.

La mairie de Miramont de Guyenne, a donc décidé de proposer un cycle de sensibilisation « Habiter son territoire dans l'avancée en âge, quels possibles

pour demain ? » en partenariat avec l'association « Habitats des possibles » du 26 janvier au 2 mars 2023.

Cette association propose aux personnes retraitées de développer les choix possibles de lieux de vie dans l'avancée en âge.

Elle développe d'une part des habitats partagés, et d'autre part un cycle de rencontres permettant de s'informer.

L'objectif est que chacune et chacun puisse ouvrir le champ des possibles et mûrir ses propres choix pour habiter pleinement sa vie à tout âge.

Dans ce cycle de rencontre, 4 rencontres ont été proposées :

- Un Ciné-débat, le 26 janvier 2023.
- 2 ateliers de paroles en petits groupes, le 3 et 24 février 2023.
- Un forum, le 2 mars 2023, afin de présenter les différents types d'habitats alternatifs et l'offre existante sur le département.

L'ambition des élus au travers de ces rencontres, étant de présenter différentes alternatives en matière d'habitat pour les seniors.

C'est par ce tissage, cette articulation entre tous les acteurs que la collectivité pourra concevoir et proposer des projets

qui seront adaptés aux habitants du territoire.

MISE EN PLACE D'HABITAT PARTAGÉ À MIRAMONT DE GUYENNE.

La maison partagée aux volets rouges est un lieu de vie solidaire privé proposant 6 appartements avec une partie commune.

Cette maison a été créée à l'initiative de Fabienne et Philippe qui ont souhaité « inventer le vivre ensemble, dans le respect, la convivialité et l'échange.



mvr.maisonpartagee@gmail.com
7 place Martignac
47800 Miramont-de-Guyenne
06.76.34.39.90

RESTAURATION SCOLAIRE

On a célébré la semaine du goût



OCTOBRE

La semaine du goût s'est déroulée à la restauration scolaire durant la semaine du 10 au 14 octobre 2022 dont le thème « Faire vivre le goût... de la POMME » a permis de découvrir les particularités de ce fruit bien connu, produit localement et offrant plusieurs variétés aux goûts et aux couleurs différentes et se cuisinant de façons variées :

- Plusieurs variétés de pommes aux goûts et textures différentes ont été servies à table pour les enfants de maternelle et de CP/ CE1
- Les enfants de CE2/ CM1 et CM2 ont eu le privilège de rencontrer un fournisseur local sur son stand installé dans la salle de restauration et de goûter à ses diverses variétés de pommes
- L'équipe de cuisine a préparé un menu déclinant la pomme sous toutes ses formes de l'entrée au dessert :
 - Salade de pommes au curry et raisins secs
 - Steak haché sauce « Granny Smith »
 - Poêlée de légumes persillés
 - Fromage
 - Dégustation de plusieurs variétés de pommes

Pour l'occasion, nous avons sollicité l'Accueil de Loisirs Périscolaires qui a réalisé la décoration des espaces de

restauration avec les enfants qui y sont inscrits et qui déjeunent pour la plupart au restaurant scolaire :

- les « Pommes » à la manière de DUBUFFET (jeux sur les couleurs)
- la pomme écrite dans toutes les langues
- tableau de fruits d'automne (nature morte à la manière de Monet)
- les couleurs des pommes (atelier artistique déstructuré)
- pommes à la technique du « batik »

La classe de Mme Lescouzères a proposé d'afficher les productions des élèves de sa classe sur le thème coloré des fruits et légumes, après que chacun des élèves soit venu habillé de la couleur du fruit ou du légume de son choix.



LES MENUS À THÈMES À VENIR...

Mars : L'équipe de restauration propose de partir à la découverte d'un fruit exotique et un fournisseur proposera une animation en salle de restauration.

Avril : Les agents distribueront des œufs en chocolat.

Mai : Félix, Le Chef de Cuisine et son équipe proposera un menu dédié à l'Italie !

Juin : Un menu dédié à l'Afrique et à ses saveurs exotiques sera confectionné.

NOVEMBRE

Le thème retenu par l'équipe de cuisine était l'Espagne ! Les enfants ont pu apprécier un menu typiquement Espagnol et un livret de jeux a été créé pour l'occasion.

DÉCEMBRE

Pour ce mois de Décembre, l'équipe de la restauration scolaire a concocté un menu de fête et a joliment décoré les tables pour l'occasion. Les agents des Services Techniques ont également installé les décorations au plafond.

FÉVRIER

La Chandeleur... et ses crêpes ont fait la joie des convives !

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Projet Passerelle : « À petits pas ... »

L'entrée des enfants de 3 ans à l'école maternelle constitue un événement majeur et unique, un moment décisif.

C'est le début d'un parcours qui correspond à une première expérience éducative en collectivité, créatrice de nouveaux repères affectifs, sociaux, spatiaux et temporels.

Afin de faciliter cette entrée en petite section de maternelle, différents types d'échanges *passerelles* sont mis en œuvre, articulant les structures d'accueil spécifiques à la petite enfance et l'école maternelle.

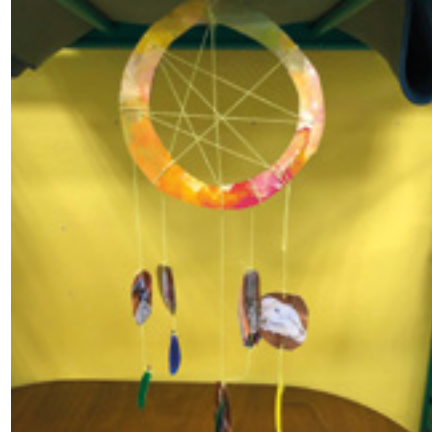
Le projet passerelle «A petits pas...»,

mené entre la municipalité, les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance et l'école maternelle, a débuté en septembre 2022.

La première rencontre a eu lieu le vendredi 9 décembre 2022. À cette occasion, 36 enfants ont été accueillis à la Maison de la Petite Enfance.

Pour ce premier échange, différents ateliers ont été proposés sur le thème du « Doudou », sous forme de réalisation de livre, de fabrication d'attrape rêve.

Chaque enfant a pu présenter par ce biais, son compagnon de route si précieux qui l'accompagne et lui permet

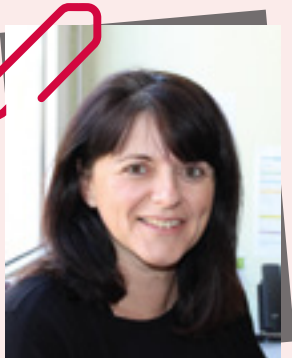


de faire le lien entre le monde extérieur et lui-même.

La matinée a été agrémentée d'histoires, de comptines et d'échange de cadeaux réalisés par les enfants, pour décorer les structures respectives de chaque service.

D'autres rencontres sont prévues prochainement avec des nouveaux thèmes. Au mois de juin, ce sont les enfants de la micro-crèche et du Relais Petite Enfance qui viendront à l'école pour découvrir les lieux et participer à des activités.

Interview



Virginie PASINI-DA ROS

CHEF DE PÔLE ACTIONS SOLIDAIRES ET FAMILIALES

Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?

Je m'appelle Virginie PASINI-DA ROS, j'ai 45 ans, et je suis Educatrice de jeunes enfants. Je suis pacsée et l'heureuse maman d'un petit garçon de 9 ans. Je suis née en région Parisienne, mais j'habite dans le Lot-et-Garonne depuis ma plus jeune enfance. J'ai vécu à Miramont de Guyenne pendant 7 ans, puis j'ai déménagé à Saint Pierre Sur Dropt.

Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

R : Durant mon parcours professionnel, j'ai vécu différentes expériences dans le domaine socio-

éducatif (public enfants, adolescents, en situation de handicap). Après un BEATEP, et ayant le désir d'évoluer professionnellement, j'ai obtenu le diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants en 2015. J'ai été Directrice d'un multi-accueil durant 7 ans en Gironde. L'ensemble de ces expériences m'ont permis de définir l'orientation que j'ai souhaité donner à ma carrière professionnelle en postulant au poste de Chef de Pôle me permettant ainsi de coordonner différents services en accompagnant les différents acteurs et en mutualisant nos compétences au profit des habitants du territoire.

Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du Service Public ? Quelles sont vos missions et dans quel service travaillez-vous ?

R : Pour moi le service public, c'est avant tout accueillir, orienter et accompagner les habitants d'un territoire. J'ai débuté ma nouvelle mission à la mairie le 25 novembre 2022 en commençant par réaliser un état des lieux général et en allant à la rencontre des élus, des agents, des partenaires mais aussi des habitants de la commune et du territoire. J'éprouve beaucoup de gratitude à pouvoir accompagner les différentes équipes des 4 services du pôle qui couvrent de la petite enfance à la fin de vie.

Q : De quoi êtes-vous la plus fière et quelles sont les activités que vous aimez ?

R : Depuis mon plus jeune âge, je suis très sensible au domaine social et aux activités artistiques. A mes 18 ans, j'ai créé une association culturelle sur la commune de Moustier qui s'appelait « Pourquoi pas nous ? ». Le but de cette association était de proposer une ouverture culturelle aux jeunes de ma commune en leur proposant des activités musicales et théâtrales. Ces 10 ans de scène m'ont beaucoup apporté, et ont certainement contribué à celle que je suis aujourd'hui. Après une « carrière » sur les planches, j'aspire aujourd'hui à des activités de bien être comme la sophrologie.

Q : Selon vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont ?

R : Pour moi, un des atouts de la commune de Miramont de Guyenne est la centralisation des différents services proposés aux habitant(es) de la commune mais aussi plus largement à l'ensemble du territoire. Aujourd'hui ma mission sera de continuer, à maintenir et à développer la proximité de ces services en adéquation avec les besoins et les attentes des habitant(es) de Miramont de Guyenne.

COMMUNICATION SUR LES ERREURS DE TRI

On gagne tous à mieux trier !

Voici un rappel de quelques consignes simples à respecter pour un tri efficace.

DANS LE BAC JAUNE : DES DÉCHETS EN VRAC

Lorsque les emballages sont déposés dans le bac de recyclables, ils doivent l'être en vrac, pas dans des sacs et non imbriqués. En effet, lorsque des déchets de différentes matières sont emboîtés les uns dans les autres, le centre de tri n'a pas les moyens techniques et humains de les séparer. Ils partent donc en refus de tri, à l'incinération.

Masques : attention danger !

Ce type de déchets est considéré comme des déchets de soins. Ils représentent donc un risque infectieux élevé pour toute personne susceptible de les toucher comme les agents de collecte, de tri ou encore de la voirie. C'est pourquoi il est impératif de les mettre dans la poubelle grise, avec les déchets ménagers non recyclables. Il en est de même pour tous les textiles sanitaires : lingettes, gants, couches...

LES SACS DE DÉCHETS MÉNAGERS VONT DANS LE BAC NOIR

Les ordures ménagères résiduelles, en sacs, ne sont pas à déposer dans le bac jaune. En effet, une fois acheminés au centre de tri par

les camions de collecte, ces sacs seront écartés de la chaîne de tri, mis au refus et de nouveau transportés en camion à l'usine d'incinération. Ces déchets subissent de ce fait plusieurs transports et traitements, avec des coûts associés, ce qui n'aurait pas été le cas s'ils avaient été déposés directement dans le bac noir. Ces erreurs de tri contribuent à l'augmentation globale du coût de traitement des déchets.

Quel qu'il soit, un déchet mal trié a des conséquences financières qui, à terme, se répercutent sur les usagers, mais aussi des incidences environnementales et sanitaires : transports de déchets superflus, pollutions, déchets non recyclés et donc non valorisés, mise en danger de la santé des agents...

ZONE de RÉEMPLOI

Venez adopter un objet abandonné. offrez-lui une seconde vie gratuitement!

Tous les derniers mercredis de chaque mois
Ancienne déchèterie
Miramont de Guyenne
de 14h00 à 18h30

A partir du
Mercredi 25 janvier 2023

Favorisez le réemploi.
Ne jetez plus et prenez ce dont vous avez besoin.

Communauté de communes du pays de Lauzun

Ne pas jeter sur la voie publique - imprimé par nos soins

LA GESTION DES DÉCHETS ÉVOLUE

Où sont les Points d'Apport Volontaire ?



Lundi 13 mars 2023 : mise en service des Points d'Apport Volontaire (PAV) en colonne enterrées et semi-enterrées. Une double collecte Porte À Porte (PAP) et colonnes (PAV) est prévue du **13 au 31 mars** permettant un changement des usagers en douceur.

Vendredi 31 mars : arrêt de la collecte au PAP des usagers résidants dans la zone prévue en PAV

2 phases d'intervention à venir :

- **À partir du lundi 27 février** : distribution des badges aux usagers concernés par l'apport volontaire (ceux qui n'en ont pas à ce jour), à venir récupérer sur le site de l'ancienne déchèterie.
- **À partir du mois d'avril** : récupération des bacs, car les usagers des zones PAV ne seront plus concernés par le service en PAP.

Le service environnement est en cours d'élaboration d'un flyer pour expliquer la démarche aux usagers, et des panneaux vont être installés au niveau des PAV colonnes afin de vous informer de la date de mise en service.

COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR ?

Achetez* votre "kit compost" et profitez de conseils pour une bonne pratique du compostage.

Uniquement pendant les permanences tous les mercredis de 14h à 16h à l'ancienne déchèterie, Impasse Elie Teyssier à Miramont.

Des ateliers/sensibilisations de 30 minutes sont régulièrement organisés lors de ces permanences (Démarrage à 16h).

Possibilité de repartir avec un composteur**.

Inscription et renseignements auprès du service.

Composteur 300 L : plastique : 20€ / bois : 30 €

Composteur 400 L : plastique : 25€ / bois : 35 €

* Seul le règlement par chèque libellé à l'ordre du Trésor public est accepté.

** Conditions spécifiques d'acquisition suite à la sensibilisation en fonction de votre commune de domiciliation.

VOTRE CONTACT «COMPOST» :
anim.biodechets@ccpl47.fr / 06 33 72 84 18

REVUE DE PRESSE

Ces quelques brèves, tirées des journaux d'époque, pittoresques, insolites ou émouvantes évoquent l'animation de la ville et se superposent aux cartes postales que nous connaissons. Elles proviennent du site Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale de France et de ses partenaires. Elles sont consultables à l'adresse <https://gallica.bnf.fr>

Gare de Miramont ¹

Les abeilles n'aiment pas les voyages. Du moins les voyages par chemin de fer et, sans être apiculteur, c'est une antipathie qui semble naturelle. Seulement on ne demande pas l'avis des gentilles avettes quand il s'agit d'expédier une ruche d'un pays à un autre et souvent il arrive que cette ruche, avec toutes les précautions d'usage, soit confiée aux services des marchandises d'une compagnie de chemin de fer...

Un train, arrivé dans la soirée en gare de Miramont-de-Guyenne, avait pris en transit des ruches dont l'une s'était ouverte en cours de route. Quand les employés du P.O. s'approchèrent du fourgon à bagages, ils furent assaillis par une nuée d'abeilles. De même, plusieurs voyageurs, qui avaient passé la tête par la portière, furent piqués au visage. Quant au chef de train, il a dû interrompre son service par suite des nombreuses piqûres reçues. Et l'on put constater ainsi que, si les abeilles n'aiment pas les voyages, les voyageurs n'aiment pas les abeilles.

Générosité patriotique ²

Le directeur de l'école laïque de garçons de Miramont a reçu la touchante lettre ci-dessous de ses jeunes musiciens, âgés de dix à quinze ans :

« Monsieur Robert,
Les soussignés, élèves ou anciens élèves de votre école, tous membres de la Fanfarette, une nouvelle horde de barbares, regrettant que leur âge ne leur permette pas d'aller à côté de leurs aînés repousser l'envahisseur, mais voulant, dans toute la mesure de leurs faibles moyens, venir en aide à leur chère patrie, renoncent de très grand cœur à leur voyage à Biarritz, et vous prient d'employer en secours aux blessés, aux soldats qui se battent sur le front ou à la misère locale, les 800 francs que vous avez su leur procurer. l'occasion et la joie

de faire une bonne action tout en étant utiles à la patrie. »

Fait divers ³

A Miramont, le nommé Reinal, âgé de cinquante-cinq ans, a tenté d'assassiner son voisin, M. Reynaud, célibataire, septuagénaire, qui passait pour avoir des rentes; il a pénétré chez M. Reynaud au moment du repas et lui a asséné des coups de marteau sur la tête. Le meurtrier est en fuite.

Course de La Petite Gironde ⁴

Miramont - Contrôle, Etape.
Arrivée à Miramont.

Bien avant l'arrivée d'Incognito à Miramont, la foule était dense aux environs de la mairie, où est établi le contrôle. Cette étape de vingt quatre heures va redonner des forces nouvelles à ces chevaux, dont l'énergie et l'endurance témoignent hautement de la valeur de nos races locales. Sur la route, vers Bergerac, c'est, entre une double file de promeneurs, le défilé interrompu de voitures et de bicyclettes... Des cyclistes passent, rapides, affairés, revenant à toute vitesse vers Miramont, heureux de répondre aux mille interrogations de la foule.

Enfin, un peu avant dix heures, débouche au loin sur la route, une longue file de voitures qu'encadrent d'innombrables cyclistes. Le premier est certainement dans ce nuage de poussière. En effet, Incognito gravit la longue montée à un train qui n'est pas inférieur à quinze kilomètres. Quelques minutes après, il fait dans Miramont une entrée véritablement triomphale, au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste qui a la notion très exacte de l'admirable performance réalisée par les coureurs. Incognito arrive premier, à 6 h 11.

Courses vélocipédiques de Miramont ⁵

Voici les résultats des différentes épreuves organisées par le véloce-club de Miramont :

Courses du Club (bicycles), 2 000 m

1. M. Pagnon
2. M. Peyronny
3. M. Combeau

Championnat de France de fonds (tri-cycles), 50 km

1. M. H. Loste, en 2 h 31 m.
2. M. Laulan
3. M. Ch. Terront

Internationale (bicycles), 4 500 m.

1. M. H. Loste
2. M. Ch. Terront
3. M. Laulan

Tentative criminelle ⁶

Une tentative de déraillement a été commise sur la ligne de Marmande à Bergerac, au passage à niveau n°43, entre les stations de Seyches et de Miramont. Plusieurs grosses pierres, pesant environ 30 kilos chacune, avaient été mises en tas sur la voie ; le mécanicien du train de voyageurs n°908, partant de Marmande à six heures, a fort heureusement aperçu à temps le tas de pierres, ce qui lui a permis de stopper et d'éviter un déraillement qui se fût sûrement produit.

L'auteur de cette tentative criminelle est toujours en fuite.

Nécrologie ⁷

M. Cézaz, ancien maire de Miramont, vient de mourir à l'âge de soixante-seize ans. Il laisse d'unanimes regrets dans la région. Esprit fin et cultivé, cœur bon et loyal, François Cézaz avait toute sa vie vaillamment défendu les principes républicains. Inflexible dans ces opinions, il n'acceptait pas d'alliances compromettantes et tirait sa popularité



dans l'estime et la confiance qu'il inspirait à ses concitoyens.

Ecole communale des filles ⁸

On nous écrit de Miramont :

« L'école communale de filles récemment ouverte et confiée à l'habile direction de Mme Salinères est en pleine voie de prospérité : elle compte déjà 45 élèves. Ce nombre ne peut que s'accroître;... Malgré les pronostics fâcheux de M. le curé annonçant partout que ce serait une création mort-née, qu'il n'y avait pas de place à Miramont pour un troisième établissement de filles, cette nouvelle école vivra et progressera.»

Les fêtes du carnaval ⁹

- On nous écrit de Miramont :

« Les fêtes du carnaval ont eu ici, cette

année, un éclat particulier. Une Société de jeunes gens, sous l'habile direction de M. Aramis Beauluc, avait organisé une très belle cavalcade. La musique, placée sur un char décoré avec goût, jouait la Marseillaise et le Chant du départ, aux applaudissements de la population, qui est ici très républicaine. Une quête au profit des pauvres a produit un résultat des plus satisfaisants.»

Le soir, un grand bal paré et masqué a terminé joyeusement cette belle journée.

Soir d'élections municipales ¹⁰

La foule se retirait silencieuse et calme. Sur la place, en face de la mairie, stationnait un groupe de femmes assez nombreux. Les femmes, il faut vous le dire, possèdent une dose de patriotisme peu ordinaire. Elles portaient un bouquet

et attendaient, à la sortie de la salle, l'ancien maire, M. Dupin, pour le lui offrir, le féliciter ainsi du succès que la liste républicaine venait d'obtenir, protester, peut être aussi, contre les attaques violentes de la dernière heure pour empêcher son élection.

Mais on avait compté sans la force publique, La police, en effet, et la gendarmerie en grande tenue étaient là. On entendit prononcer d'un ton sonore : « Qu'on saisisse le bouquet », Les femmes alors, pour le préserver de tout contact, se glissèrent adroitement de main en main le bouquet séditionnel, le jetèrent précipitamment dans la maison d'un ancien conseiller municipal, qui lui donna généreusement l'hospitalité, et le préserva ainsi du danger imminent qui le menaçait. Une heure après, il prenait la direction de la demeure de notre ancien magistrat, auquel les femmes ont pu cette fois librement l'offrir, mues par le patriotisme qui les caractérise.

Ambiance ¹¹

On écrit de Lauzun (Lot-et-Garonne), le 28 avril :

« Un fait récent donnera une idée des dispositions qui animent les habitants de nos campagnes. Dimanche dernier, un Rolliniste (partisans de Ledru Rollin) de Miramont arriva devant la porte de l'église de Lavergne avec un ballot de manifestes rouges, et il se disposait, au sortir de la messe, à débiter sa marchandise, quand un murmure de fort mauvais augure se fit entendre. Des huées partirent de tous côtés; les femmes, se mettant de la partie, le prirent au collet, déchirèrent tous ses papiers, et ne parlaient de rien moins que de lui faire prendre un bain froid. Cette perspective n'était pas du goût de notre clubiste, il prit fort prudemment la fuite à toutes jambes, et il court encore. » (Journal de Lot-et-Garonne.)

- (1) 1930 - 6 juillet. *Le Petit journal illustré*
- (2) 1914 - 30 octobre. *La Petite Gironde*
- (3) 1914 - 3 février. *Le Radical*
- (4) 1903 - 22 mai. *La Petite Gironde*
- (5) 1887 - 6 octobre. *La Lanterne*
- (6) 1899 - 2 février. *Le Petit Caporal*
- (7) 1885 - 2 juillet. *La Petite Gironde*
- (8) 1883 - 28 octobre. *La Petite Gironde*
- (9) 1881 - 7 mars. *La Petite Gironde*
- (10) 1874 - 27 novembre. *La Gironde*
- (11) 1849 - 1^{er} mai. *Journal des débats politiques et littéraires*

SANTÉ ET SOCIAL

ADMIR

(SSIAD les 3 cantons)
Rue du Bourg
Saint-Pardoux-Isaac
05 53 79 93 35
ssiad.les3cantons@fede47.admr.org

Audrey MAURIN

Masseur-Kinésithérapeute
Lac du Saut du Loup
1276 avenue Joliot-Curie
05 53 83 01 09

Amélie BAYARD

Ostéopathe
9, rue du Temple
Sur RDV
06 71 53 84 94

APIHA

Podo-orthésiste
Square Victor Hugo
05 53 93 23 21

AB Chaussures

771 Imp. Gaston Imbert
05 53 20 80 96

Ambulances HANTUTE

251 Route de Marmande
05 53 89 14 38
contact@hantute.fr

Ambulances ROUX

Zone Artisanale
de Bouilhaguet
05 53 93 34 29

Cabinet Infirmières

13 bd Georges-Clémenceau
05 53 93 22 03

Infirmier

Kashala Menda Lukusa
rue Henri Caillavet
06 29 69 39 05

Cabinet Masseur- Kinésithérapeute

637 Avenue Soussial
05 53 93 24 47

Croix Rouge

Square Victor Hugo
jeudi 9h30-12h30 / 14h30-17h30
05 53 20 06 73

Centre Médico-Social

Marmande
05 53 64 65 45

Docteur Didier DUBROCA

Médecine générale
19 rue Pascal
05 53 93 20 46

Docteur Voichita STANCIU

Ophthalmologue
6 place de la République
09 67 09 81 47

Laboratoire d'analyses médicales LBA

25 boulevard Aristide Briand
05.53.20.67.67

Pharmacie du Marché

31 place Martignac
05 53 93 20 01

Pharmacie de France

Place de l'Hotel de Ville
05 53 93 20 02

Cabinet vétérinaire

Didier PENIN
394 Av. Marcel Cerdan
05 53 89 62 09

MAISON DE SANTÉ PLURI- PROFESSIONNELLE

BIAMOU Alain

Médecine générale
Sur RDV
05 53 79 36 60

LAPLANCHE Michel

Médecine générale
Sur RDV
05 53 93 89 58

BOTTEON Sandrine

MAYRAND Caroline
Pédicure - Podologue
Sur RDV
05 53 79 98 45

UNA GUYENNE 47

Aide, soins et services
aux domiciles
du lundi au vendredi :
8h/12h-14h/17h
05 53 76 06 30
direction-unaguyenne47@orange.fr

HOLLARD Jean-Marc

COLEMAN Xavier
Chirurgien Dentiste
05 53 93 21 22
L/Ma/Me/V :
8h/12h - 14h/19h
J : 8h/12h

Centre Médico

Psychologique
La Candélie
05.53.77.67.00

EMPLOI - INSERTION

Association intermédiaire

Rue de la Viguerie
05 53 93 11 16
mgii.miramont@orange.fr

Mission Locale

Moyenne Garonne - ERIIP

Entrée C - Hôtel de Ville
L/Ma/J/V sur RDV
09 67 67 13 90
missionlocalemoyennegaronne
@mlmg.fr
<https://www.facebook.com/MissionLocaleMG/>

TOURISME

Bureau d'Information Touris- tique de l'Office de Tourisme du Pays de Lauzun

1 rue Pasteur
05 53 93 38 94
tourisme.miramont
@paysdelauzun.com

ÉDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

Centre de Loisirs

145 Avenue de Grammont
05 53 93 23 08
clsh1@free.fr

Collège Didier Lamoulie

566 Avenue Soussial
05 53 93 21 42
ce.0470024w@ac-bordeaux.fr

Maison de la Petite Enfance

micro-crèche, LAEP, RPE
185 Avenue Joliot-Curie
05 53 64 26 83
creche@miramontdeguyenne.fr
ram@miramontdeguyenne.fr

Ecole Denise Baratz

Rue du 8 mai 1945
05 53 93 22 27
ce.0470520k@ac-bordeaux.fr

R.A.S.E.D

Rue du 8 mai 1945
05 25 17 00 26

Les Clés

20 Boulevard Jules Ferry
05 53 20 19 20
a.lescles@wanadoo.fr

Maison de la Vie Citoyenne Intercommunale

18 Boulevard Jules Ferry
05 53 93 24 95
mvti.amicale@free.fr

Maison Familiale Rurale

10 Boulevard Clémenceau
05 53 93 21 49
mfr.miramont@mfr.asso.fr

SITE (syndicat intercommunal

des transports d'élèves)
mardi/jeudi : 9h/12h-
13h45/17h30
vendredi : 9h/12h
05 53 64 98 66

Centre Médico Psychologique Infanto Juvenile

160 avenue Soussial
(accès par la rue Pascal)
05 53 93 26 94

DÉCHETTERIE

Z.I Favard

85, impasse Elie-Teyssier
05.53.64.12.26
iris@ccpl47.fr
Ouverture : Lundi, Mercredi
et Vendredi : 13h30 - 18h /
Mardi et Jeudi : 8h - 12h et
13h30 - 18h /
Samedi : 9h30 - 18h

SÉCURITÉ

Sapeurs-Pompiers

Centre d'Incendie et de
Secours
78 impasse Elie Teyssier
miramontcdc@sdis47.fr

Gendarmerie

Lieutenant Johnny Hardelin
05 53 83 39 10
05 53 83 39 12
cob.miramont-de-guyenne@
gendarmerie.interieur.gouv.fr

FRANCE SERVICES

28 boulevard Jules Ferry
05 53 79 67 97

Ouverture :

Lundi : 9h - 13h / 14h - 17h30
Mardi : 9h - 13h / Après-midi
sur RDV
Mercredi : Matin sur RDV /
14h - 17h
Jeudi : 9h - 12h / Après-midi
sur RDV
Vendredi : 9h - 12h / 14h -
17h

112
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN
Il vous relie au service d'urgence d'un service
de secours dans le territoire européen.

15
SAMU
Le service d'aide médicale urgente
Pour obtenir rapidement l'aide médicale
nécessaire dans d'urgence, les accidents,
maladies graves, les personnes âgées ou
handicapées, appelez le 15 SAMU.

17
**POLICE
SECOURS**
Pour signaler une infraction ou une
circulation anormale de la police.

18
**SAPEURS-
POMPIERS**
Pour signaler une infraction ou une
circulation anormale de la police.

Hôpital de Marmande

05 53 20 30 40

Prévention radicalisation

0 800 005 696

Enfance maltraitée 119

Hébergement 115

Violences conjugales

3919

Centre antipoisons

05 56 96 40 80

Centre Médico social

05 53 64 65 45